

Julien Baratay

L'école, à quoi ça sert ?

Instruire, éduquer et socialiser

Cefedem Rhône-Alpes

Promotion 2010-2012

Sommaire

Introduction.....	3
L'école, ses ambitions premières.....	5
Histoire de l'école en France du Moyen Âge au XIX siècle	5
• L'état des lieux au Moyen Âge.....	5
• Protestant ou catholique, qui arrivera à contrôler l'école ?	7
• Le réveil du peuple ?.....	8
L'éducation populaire	10
• Définition et historique de l'éducation populaire.....	10
Quel constat aujourd'hui?	14
• Quelqu'un a pensé à changer l'école ?	15
• L'école participe à l'éducation	17
• J'ai un diplôme !... Moi aussi !	17
• Quand l'école fait de la sélection sociale	18
Instruire et éduquer.....	20
• L'école socialise.....	20
• Quand l'école libère	23
• Tout le monde peut y arriver!.....	25
• Éduquer pas dresser	27
Changeons de méthode pour changer l'école	28
• Pédagogie et didactique	28
• La pédagogie institutionnelle.....	29
• Origines et influences	29
• Faire institution.....	31
• Les relations maître-élève.....	32
• Comment ?	33
Conclusion	35
Bibliographie.....	38

Introduction

Le lecteur pourra s'étonner, tout au long de ce mémoire, de ne voir aucune allusion à la musique. Il a d'ailleurs été choisi de ne faire aucune connexion directe avec d'autres disciplines. Pourquoi ?

Toute une série de questionnements me sont apparus au cours de ces deux années de formation. Parmi eux: faut-il enseigner la musique ? Par quoi faut-il commencer avec des musiciens débutants? Comment transmettre au mieux mes connaissances ? D'ailleurs quelles sont elles, ces connaissances? Quel type de musicien vais-je former ? Et dans quel but ? A quoi sert l'enseignant, puisque nombre d'individus s'en sortent seuls ?

Après une longue gestation de toute ces questions, une nouvelle m'est apparue comme centrale: à quoi sert l'école ? Quel est son rôle ? Il m'a semblé que je devais d'abord répondre à cette question avant de pousser plus loin les réflexions concernant mon rôle d'enseignant de la musique. Répondre à cette question a pour moi un double effet: faire le deuil du *moi élève* et, apprendre à connaître le *moi enseignant*.

L'autre fonction de ce travail, et sans doute la plus importante, est de révéler la fonction sociale de l'école. C'est pour cela qu'il ne sera pas question d'enseignement de la musique en particulier mais de l'enseignement en général. Mettre l'accent sur la fonction sociale d'une pratique est pour moi important, car je me suis rendu compte, avec le temps, de la part importante que cette donnée (sociale) prenait dans toute activité. Je m'explique. En grandissant je me suis demandé à plusieurs reprises pourquoi je faisais de la musique et comment était-il possible que j'en fasse encore depuis tant d'années (environ dix-neuf ans). Outre le fait que j'aime écouter et jouer la musique, un aspect d'un autre ordre m'est apparu. Je fais de la musique parce qu'à un moment donné, quand j'étais adolescent, j'ai voulu appartenir à un mouvement, le métal. Cette appartenance représentait un style de vie, de parler, de s'habiller, un ensemble de choix que je voulais arborer. Par la suite j'ai continué la musique, car c'est dans ce milieu que j'ai créé, avec le temps, mes repères sociaux et affectifs. C'est devenu mon monde.

Je me suis également rappelé de mon passage à l'école, celle de l'Education nationale. Mes souvenirs sont essentiellement constitués des rapports que j'ai pu entretenir avec les différents acteurs de l'école et, plus particulièrement, avec les autres élèves. Pour moi, malgré les remontrances des professeurs concernant mon comportement et mes notes, l'école reste un très bon souvenir. Même

si j'ai souvent été en colère, révolté contre ce système auquel je ne comprenais rien, mon passage à l'école m'a appris les rapports sociaux, rapports avec les autres élèves, amis ou pas.

Bref, ces constatations ont mis à jour l'importance, au niveau social, de l'école et de toute pratique. Voilà pourquoi dans ce mémoire, qui parle du rôle de l'école, je ne me suis pas attaché à une discipline ou à une pratique en particulier, pour mettre en lumière l'aspect social de tout savoir et de sa transmission.

L'école, ses ambitions premières

Histoire de l'école en France du Moyen Âge au XIX siècle

En partant du Moyen Âge, il sera question d'observer quel a été le rôle de l'école, qui la dirigeait, dans quel but et quelles ont été ses évolutions dans le temps. Nous allons voir à quel point l'école fait l'objet d'enjeux politiques, idéologiques et économiques, bref d'enjeux sociaux.

- L'état des lieux au Moyen Âge

Durant les premiers siècles du Moyen Âge la situation scolaire n'est pas fameuse. Les écoles ne sont pas nombreuses et la grande majorité du peuple est analphabète. Dans sa chute, l'Empire romain d'Occident a entraîné avec lui son réseau scolaire. L'enseignement de la lecture et de l'écriture est réservé aux clercs seuls qui ont besoin de ces connaissances pour l'exercice de leur profession. Même les enfants de l'aristocratie sont pour la plupart analphabètes car seulement formés au maniement des armes et à la chasse. L'Eglise chrétienne semble être seule à se préoccuper de la question des connaissances et de l'enseignement. Elle a "[...] réussi à entretenir des vestiges de scolarisation et à préserver quelques textes fondamentaux.¹". Le consul Boèce (480-542) va rédiger une synthèse en latin du programme d'enseignement des écoles secondaires romaines qui va servir de référence à de multiples initiatives scolaires. "Ces enseignements furent qualifiés au Moyen Âge d'arts libéraux...²".³

Il faudra attendre le début du second millénaire pour assister à un renouveau culturel et scolaire. Ce renouveau est intimement lié à l'expansion démographique et économique que va connaître le XI et XII siècle. On observe en effet le développement des villes et des activités qui les constituent. "Accompagnant cette croissance urbaine, les activités artisanales, commerciales, administratives et juridiques se développent et se compliquent. Une nouvelle demande d'instruction émerge, l'écrit prend une place plus importante qu'auparavant...⁴". Ainsi "La grammaire fleurit de tous côtés et le grand nombre des écoles la met à la portée des plus pauvres" en témoigne l'abbé bénédictin Guibert

¹ TROGER V., *Une histoire de l'Education et de la formation*, Editions Sciences Humaines, Auxerre 2006, p.14

² TROGER V., *ibidem*, p.14

³ TROGER V., *ibidem*, p.13 et 14

⁴ TROGER V., *ibidem*, p.15

de Nogent à l'orée du XII siècle. Il est intéressant de noter que les développements économiques et démographiques vont de paires avec le développement des écoles⁵. Cette constatation soulève une question qui apparaît souvent dans les réflexions autour du rôle de l'école dans la société, la voici: est-ce le développement de la scolarisation, et par là de la formation des individus, qui entraîne le développement économique, technique, culturel et démographique d'une société, ou l'inverse? En d'autres termes, est-ce que l'école répond ou précède les besoins d'une société ? Il y a bien ici deux approches radicalement différentes. L'une permet de considérer l'école comme le lieu du renouveau et de l'expérience, l'autre la place comme un outil au service des besoins économiques et techniques d'une société. Cette dernière, permettant aux esprits les plus sombres d'y voir un superbe appareil de modelage et de manipulation du peuple, va être largement utilisée par ceux qui détiennent le pouvoir. Continuons d'avancer dans l'Histoire et voyons comment ces rapports entre école et pouvoir évoluent.

Les écoles se développent et les monastères ne sont plus les seuls à transmettre les connaissances, on voit apparaître dans le paysage des écoles urbaines qui vont progressivement remplacer celles des moines. Des clercs savants profitent des nouvelles connaissances à leurs disposition (la philosophie et la science grecque) pour pratiquer la controverse, débats qui consistent à remettre en question les anciens dogmes. "C'est dans cette dynamique intellectuelle que vont naître les universités médiévales."⁶ A Paris ces universités vont s'installer dans le quartier Latin qui lui-même se trouve sur la rive de la Seine opposée à celle où se trouvent les autorités épiscopales et royales. Cette précision a son importance car elle signifie que les universités se déclarent indépendantes des autorités⁷. "Mais ni la monarchie ni l'Eglise ne pouvaient laisser se développer des activités scolaires aussi dynamiques sans chercher à les contrôler [...] parce que pour le pouvoir royal comme pour l'Eglise, l'université constituait un vivier de futurs cadres essentiels à leur développement."⁸ C'est après de multiples conflits et négociations entre la communauté des enseignants et les autorités ecclésiastiques et royales que l'université va obtenir son indépendance en 1231. "Ce statut, celui d'une corporation, accorde à l'université une réelle indépendance et un grand prestige symbolique..."⁹ Cette situation reste toutefois à nuancer car l'indépendance qu'obtient l'université est le fruit de la protection des autorités à qui elle fournit du personnel cultivé et compétent¹⁰. On voit clairement le positionnement des autorités face à l'enseignement qui ne peut en aucun cas permettre que des esprits formés comme cela ne puisse leur servir et pire, sans doute se disent-ils

⁵ TROGER V., *ibidem*, p.14 et 15

⁶ TROGER V., *ibidem*, p.15 et 16

⁷ TROGER V., *ibidem*, p.17

⁸ TROGER V., *ibidem*, p.17

⁹ TROGER V., *ibidem*, p.17

¹⁰ TROGER V., *ibidem*, p.18

que ces étudiants pourraient devenir une concurrence s'ils devenaient indépendants, si ils s'affranchissaient des autorités pour constituer leur propre système. Mais cela n'arrivera pas car "A partir du XVI siècle, l'activité intellectuelle des universités tendra à se scléroser, et petit à petit elles céderont du terrain à d'autres institutions, notamment les collèges de nouvelles congrégations enseignantes, Jésuites, Oratoriens ou Doctrinaires¹¹".

- Protestant ou catholique, qui arrivera à contrôler l'école ?

Nous sommes au XVI siècle et des réformes protestantes sont menées par Luther et Calvin. Ces derniers voient en l'école un outil pour enseigner l'évangile aux enfants et pour les "instruire en la chrétienté". Ainsi ils sauront ce qu'ils doivent faire et ce en quoi ils doivent croire. Toutefois à ces enseignements religieux et moraux est associé l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Mais ces apprentissages ont une fonction précise qui sert les premiers enseignements de ces collèges, à savoir donner les outils nécessaires à la lecture de la Sainte Ecriture¹². L'Eglise catholique ne pouvant laisser faire cela va mettre en place des contrôles visant à repérer et à intimider les écoles et les maîtres diffusant ces idées profanes. Les curés ayant des informations à ce sujet sont priés de les transmettre. L'école se veut également garante d'une autre fonction que celles énoncées plus haut. "[...] celle de discipliner les corps et les esprits, d'apprendre aux enfants à être propres, à garder le silence, à écouter le maître pendant une heure ou davantage."¹³

Au XVII siècle l'instruction des enfants devient un objectif prioritaire, on voit apparaître des écoles gratuites financées par des seigneurs eux-mêmes encouragés par leurs chefs spirituels¹⁴. Mais cela ne porte pas que de bonnes intentions de développement du peuple, la bataille entre les Eglises réformées et catholiques indique clairement que ces dernières voient en l'école un outil de formation des esprits selon leurs règles et leurs croyances. Cependant ne voyons pas tout en noir, des écoles existent et des enfants peuvent apprendre à lire et à écrire ce qui est déjà considérable. On voit même apparaître dans les villes des "écoles charitables" qui ont pour ambition de lutter contre la pauvreté et d'empêcher les enfants de traîner dans les rues¹⁵.

Imposer des normes de politesse et de pudeur et l'une des fonctions principales que se donne l'école. Pour ce faire, pléthore de manuels vont être imprimés et diffusés dans les classes. Parmi eux

¹¹ TROGER V., *ibidem*, p.21

¹² TROGER V., *ibidem*, p.24

¹³ TROGER V., *ibidem*, p.25

¹⁴ TROGER V., *ibidem*, p.26

¹⁵ TROGER V., *ibidem*, p.26

celui de Jean-Baptiste de la Salle publié en 1703 et intitulé *Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne*. "On y trouve édicté un ensemble de préceptes à destination des enfants et de leurs maîtres qui visent à imposer des normes de politesse et surtout de pudeur. "Les chapitres portent des titres comme: "Du nez et de la manière de se moucher et d'éternuer", "Du parler et de la prononciation", "Des parties du corps qu'on doit cacher et des nécessités naturelles". Cet ouvrage et d'autres du même type seront très répandus dans toute la France.

Le sociologue Guy Vincent "[...] estime que cette ambition d'inculquer au peuple des normes de comportement policé et pudique s'inscrit dans une vaste entreprise d'extension du contrôle politique des classes populaires par l'Eglise et par une partie des élites sociales." Il ne s'agit pas d'instruire mais plus "[...] d'inculquer dès le plus jeune âge le respect des normes et des hiérarchies sociales dominantes".¹⁶ Toutes ces données tendent clairement à mettre en lumière la volonté des autorités à contrôler les écoles et ce qu'il y est enseigné afin de garder le contrôle du peuple. Si on se reporte au questionnement énoncé plus haut, à savoir: l'école crée-t-elle la société ou est-ce la société qui crée l'école afin de subvenir à ses besoins, alors on peut clairement avancer que la deuxième hypothèse est la bonne. Enfin pour venir appuyer ces propos et comprendre pourquoi les autorités se comportent ainsi voici ce que dit le cardinal Richelieu quant à la crainte des élites face à l'instruction populaire: "Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux en toutes ses parties, serait monstrueux, de même un Etat le serait-il si tous ses sujets étaient savant. On y verrait aussi peu d'obéissance que l'orgueil et la présomption y seraient ordinaires; le commerce des lettres bannirait celui de la marchandise, qui comble les Etats de richesses; [...] il remplirait enfin la France de chicaneurs plus propres à ruiner les familles et troubler l'ordre public qu'à procurer aucun bien aux Etats".¹⁷ "Même Voltaire ose dire que l'ignorance du peuple garantie la paix sociale."¹⁸

Dans ces jeux de contrôle on voit bien que ce sont les religions quelle qu'elles soient qui mènent la danse. En avançant encore nous allons voir que cela ne va pas durer éternellement.

- Le réveil du peuple ?

Dans les années 1880 les lois Ferry vont rendre l'instruction obligatoire, l'enseignement laïc et l'école gratuite. Ces mesures vont avoir comme effet d'inscrire "[...] durablement la concurrence entre écoles publiques laïques et écoles privées confessionnelles [...]". Toutefois les conflits scolaires n'ont pas commencé avec J. Ferry, cela " [...] remonte au moins à la Révolution française, et reflète tout au

¹⁶ TROGER V., *ibidem*, p.28

¹⁷ TROGER V., *ibidem*, p.28

¹⁸ TROGER V., *ibidem*, p.32

long du XIX siècle un débat de nature politique et idéologique, opposant la France héritière des Lumières, libérale et bientôt républicaine, à l'Eglise catholique souvent marquée par l'intransigeance et la nostalgie de l'ancien régime. L'enseignement considéré de part et d'autre comme un vecteur clé de contrôle de la société, est alors le grand enjeu de ce débat, dont les phases, complexes, reflètent l'alternance entre des régimes politiques, qui sont pour les uns favorables aux prérogatives de l'Etat, pour les autres enclins à appuyer les revanches "cléricales"¹⁹. Cependant l'instruction religieuse reste la référence et l'Etat, tout en se voulant indépendant de l'Eglise, offre une place de choix à celle-ci. En témoigne la loi Guizot du 28 juin 1833, loi fondatrice de l'enseignement public en France qui établit un programme national d'enseignement mais qui place encore en tête des matières enseignées l'instruction morale et religieuse.²⁰ Mais au fil du temps la suprématie de l'Eglise va commencer à être remise en cause. Une opinion anticléricale apparaît dans les années 1864. Est en cause la nocivité des religions et en particulier du catholicisme. "La crise du premier seuil de laïcisation est donc avérée".²¹ L'Eglise va lutter pour garder un maximum d'emprise sur l'enseignement mais, sans disparaître totalement, elle ne retrouvera pas le monopole qu'elle voudrait.²² Bien que Napoléon impulse un retour du cléricalisme conservateur dans la politique d'enseignement à travers la loi Falloux votée juste après son arrivée au pouvoir, le débat autour de la laïcité des écoles ne va pas disparaître.²³ "Edgar Quinet écrit par exemple dans *l'Enseignement du peuple* (1850): "Pour que la société française subsiste [...] il faut bien qu'il y ait un lieu où [...] doivent s'enseigner l'union, la paix, la concorde civile au milieu des dissentiments inexorables des croyances et des Eglises, et ce lieu c'est l'école laïque.". Et Condorcet: "Les peuples qui ont leurs prêtres pour instituteurs ne peuvent rester libres".²⁴ Chemin faisant on va assister à une laïcisation sauvage des écoles communales à partir de 1870. Le combat pour l'école laïque n'est pas remporté mais de nettes améliorations ont eu lieu ce qui ne fait toujours pas de l'école un lieu idéal.

L'accès à l'école est toujours régi par la provenance sociale des élèves. Comme le remarque Jules Ferry en 1870: "Je vous demande si, en réalité, dans la société actuelle, il n'y a plus de distinction de classes? Je dis qu'il en existe encore... Or [...] je vous défie de faire jamais de ces deux classes une nation égalitaire, une nation animée de cet esprit d'ensemble et de cette confraternité d'idées qui font la force des vraies démocraties, si entre ces deux classes, il n'y a pas eu le premier rapprochement, la première fusion qui résulte du mélange des riches et des pauvres sur les bancs de

¹⁹ TROGER V., *ibidem*, p.55

²⁰ TROGER V., *ibidem*, p.56

²¹ TROGER V., *ibidem*, p.61

²² TROGER V., *ibidem*, p.62

²³ TROGER V., *ibidem*, p.62

²⁴ TROGER V., *ibidem*, p.66

quelques écoles".²⁵ Les propos de Jules Ferry n'interpellent pas ses contemporains car il faut savoir qu'à l'époque il était admis que les enfants d'origine populaire ne suivent pas d'études secondaires, cela ne choquait personne. "Il faudra encore trente ans pour que l'éventualité en soit formulée - par Ferdinand Buisson, le directeur de l'enseignement primaire de 1879 à 1898 - lors de son audition par la commission d'enquête chargée de préparer en 1898 ce qui fut la réforme de 1902 de l'enseignement secondaire."²⁶

Nous allons nous arrêter là pour ce résumé de l'Histoire de l'école en France, et voir que les idées de laïcités et d'égalités vont être largement reprises et défendu par un courant, l'éducation populaire.

L'éducation populaire

Pourquoi parler de l'éducation populaire dans ce mémoire consacré aux rôles de l'école dans la société?

L'éducation populaire est le mouvement par excellence qui relie le savoir au peuple et le peuple à la politique. Ainsi Thierry Brun écrivait dans la revue *Politis*: "[...] dans la composante traditionnelle de l'éducation populaire il s'agit toujours d'éclairer le peuple en lui apportant le savoir."²⁷. En faisant cela l'éducation populaire a pour but de prendre en compte la formation politique et sociale des individus et ce tout au long de la vie. C'est ce que préconisait déjà Condorcet en 1792 dans son *Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique*. Ces propos sont particulièrement intéressants dans ce travail sur l'école car aujourd'hui c'est un lieu où il est dispensé des savoirs qui sont, en grande partie, seulement utiles à l'obtention d'un diplôme. Peu d'attention est portée à la formation de l'individu. Par formation de l'individu on entend la transmission des valeurs politiques, culturelles et sociales d'une société, valeurs autant nécessaires, si ce n'est plus, que des connaissances spécifiques de tel ou tel sujet que l'on enseigne à l'école.

- Définition et historique de l'éducation populaire

"Ce que l'on appelle éducation populaire occupe un espace laissé libre par les églises, les syndicats, l'école, les entreprises et se veut complémentaire du système scolaire"²⁸. A travers cette citation on

²⁵ TROGER V., *ibidem*, p.112 et 113

²⁶ TROGER V., *ibidem*, p.112

²⁷ BRUN T., "Education populaire: un bel avenir?", *POLITIS*, hors-série n°44, septembre 2006

²⁸ BRUN T., *ibidem*

peut comprendre que l'éducation populaire critique le peu d' "espace laissé libre" par les grandes institutions qui ont cour dans le paysage et de plus, que l'Education nationale à elle seule ne suffit pas ("complémentaire du système scolaire."). C'est bien de cela qu'il s'agit, "[...]l'éducation populaire est venue contrecarrer ce qui se passait dans l'éducation en général"²⁹ disait Dan Ferrand-Bechmann dans un article publié dans la revue *Pratiques de Formation*. Pour ce faire, l'éducation populaire propose par le biais d'associations, tout un ensemble d'activités éducatives, culturelles et sportives destinées au plus grand nombre. Ces associations œuvrent pour une plus grande cohésion sociale.

"Ces organismes se donnent pour objectif de défendre l'égalité d'accès à l'éducation, à la culture, la liberté d'expression individuelle et collective et l'apprentissage de la vie politique.³⁰" Cela nous permet de comprendre un peu plus ce qu'est l'éducation populaire. Nous savons déjà qu'elle propose des activités en dehors de l'école, du travail, etc. Mais il faut aussi savoir que ces activités vont toucher un public généralement en difficulté. Comme nous l'avons vu plus haut elle œuvre pour une plus grande cohésion sociale et ceux qui sont tenus pour responsables d'une mauvaise cohésion sont généralement ceux pour qui le système n'a pas fonctionné. "Toute la vertu, la noblesse et la dignité de l'éducation populaire est de s'être ouverte à des publics qui n'étaient pas forcément populaires dans d'autres types d'éducation. Nous parlons des groupes sociaux les plus défavorisés à certaines époques, mais qui sont peut-être objet de plus d'attention depuis une décennie. Beaucoup de grandes associations font de grands efforts en direction des plus exclus de notre société, à travers des dispositifs et des actions traditionnelles ou autres reliés aux politiques d'insertion.³¹". L'éducation populaire n'a pas pour seul but d'intégrer ceux qui ne le sont pas ou qui sont en difficulté mais le fait est que cela reste une grande partie de son activité et que cela a la qualité de pointer du doigt les problèmes de l'Education nationale. En permettant au plus grand nombre d'avoir accès à la culture, aux savoirs, à la formation, l'éducation populaire défend les valeurs démocratiques et égalitaires héritées de l'Histoire de France.

Il est intéressant de noter que ce sont les révolutions ou les guerres qui ont souvent été à l'origine des élans de l'éducation populaire. En voici quatre importants, la Révolution de 1789 suivi du rapport de Condorcet, l'affaire Dreyfus et la Seconde Guerre Mondiale.

La révolution française est le symbole de la prise du pouvoir par le peuple. C'est l'avènement des valeurs démocratiques, même valeurs qui servent encore de base aujourd'hui à l'éducation

²⁹ FERREND-BECHMANN D., "Education populaire ou ... impopulaire?", *Pratiques et Formation*, n°49, juin 2005

³⁰ VIRICEL P., *Le Ministère de la culture et les mouvements de l'éducation populaire-Une alliance difficile?*, mémoire DESS Lyon II, promotion 98/99

³¹ FERREND-BECHMANN D., *ibidem*

populaire. Dans ce grand remue-ménage qu'a été la Révolution de 1789 l'éducation a tenu une place importante dans les réformes. La question de l'accès au savoir permettant de libérer le peuple a été traitée entre autre par Condorcet, scientifique républicain député à l'Assemblée législative puis à la Constituante. Il publia en 1792 le *Rapport sur l'organisation générale de l'instruction publique* dans lequel il affirme que: "[...]les progrès intellectuels et moraux de l'humanité ne peuvent être assurés sans une éducation bien orientée où l'instruction est accessible à tous et prise en charge par la république.". Condorcet va devenir une "[...] figure incontournable de ce vaste mouvement d'éducation et d'instruction qui marque tout le siècle qui suit la Révolution française.³²". Voici quelles valeurs sont défendues dans le rapport de Condorcet: "Offrir à tous les individus de l'espèce humaine les moyens de pourvoir à leurs besoins, d'assurer leur bien-être, de connaître et d'exercer leurs droits, d'entendre et de remplir leurs devoirs.³³"

"Tant qu'il y aura des hommes qui n'obéiront pas à leur raison seule, qui recevront leurs opinions d'une opinion étrangère, en vain toutes les chaînes auraient été brisées, en vain ces opinions de commande seraient d'utiles vérités; le genre humain n'en resterait pas moins partagé en deux classes: celle des hommes qui raisonnent et celle des hommes qui croient, celle des maîtres et des esclaves.³⁴"

On peut voir dans les idées écrites par Condorcet les premiers pas de ce que l'on appellera plus tard l'éducation populaire même si, sans doute, des corporations ouvrières étaient porteuses de solidarité et de volonté d'instruire avant cela.

Le scandale de l'affaire Dreyfus (capitaine d'état-major juif) constitue un nouvel élan pour l'éducation populaire. Cette affaire est l'histoire d'une injustice doublée de la manipulation (par le mensonge) du peuple par les autorités militaires. Dreyfus fut condamné en 1894 pour trahison envers la France. Mais en 1896 une nouvelle preuve vient innocenter le malheureux qui était injustement enfermé, à perpétuité, sur l'île du diable en Guyane française. Cette preuve implique, sans aucun doute possible, Ferdinand Walsin Esterhazy (un commandant d'infanterie criblé de dettes). L'auteur de cette découverte, le colonel Picquart, transmet l'information à ses supérieurs. Ces derniers ne voulant pas rendre l'erreur publique ne prirent aucune mesure. L'injustice était totale et avérée. Heureusement, grâce à la presse et plus précisément le journal "Le matin" la preuve prouvant l'innocence du capitaine Dreyfus fut rendue publique. Le commandant Ferdinand W.E comparu en conseil de guerre

32 LETERRIER J.-M., *Citoyens, chiche! Le livre blanc de l'éducation populaire*, Les éditions de l'atelier, Paris 2001, page 19

33 CONDORCET (DE) N., *Rapport sur l'organisation générale de l'éducation publique*, 1ère édition 1792, rééd. Editions Norp-Nop, Paris 2011, p.1

34 CONDORCET (DE) N., *ibidem*, p.4

mais sans résultat car la justice, pour ne pas perdre la face, fut manipulée afin d'acquitter le vrai coupable.

Les intellectuels, écrivains et hommes politiques s'insurgèrent contre le complot. Emile Zola publia en 1898 sa fameuse lettre "J'accuse" dans laquelle on trouve toutes les preuves de l'innocence de Dreyfus. Les premières universités populaires sont créées dans la foulée, le 12 mars 1898. Leur devise: "Substituer par l'éducation l'application impartiale de la raison critique aux préjugés de la masse crédule des français."

Les universités populaires vont rapidement disparaître par faute de moyens ainsi que par des désaccords entre les animateurs et le mode de fonctionnement.

La Seconde Guerre Mondiale va jouer un rôle important dans la prise de conscience que la formation des citoyens est indispensable et que cette formation devait-être repensée dans son contenu. "Ce qu'on sentait (en 1944), c'était le besoin qu'avaient les peuples de nouvelles lumières [...] il était clair qu'il ne suffisait pas de savoir lire et écrire pour être vraiment citoyen [...] ³⁵ ", "...car on peut très bien être instruit et ne pas préférer la démocratie au fascisme. Ce n'est donc pas un problème d'instruction mais d'éducation politique.³⁶" Ces propos viennent appuyer l'idée que la formation de l'individu citoyen, c'est à dire l'individu à qui a été transmis un certain nombre de valeurs choisies lors de son passage à l'école, tient une place importante. L'école doit-être le lieu où l'on vient d'abord apprendre des savoirs indispensables (lire, écrire) mais pas seulement, "les conventionnels de 1792 l'avaient déjà compris: se contenter d'instruire les enfants créerait une société dans laquelle les inégalités seraient fondées sur les savoirs³⁷". N'oublions pas que c'est à l'école que nous avons les premières expériences du vivre ensemble et par là de la démocratie. C'est dans ce sens que sera créé en 1944 le plan Langevin-Wallon, projet de réforme de l'enseignement mené par deux grands intellectuels liés au PCF. "[...] sa fonction devait être de poursuivre et d'accomplir le travail de l'enseignement primaire; d'élever au plan de l'enseignement ce qui était livré aux propagandes, la formation des citoyens et, de transformer la petite école du village, d'en faire un foyer toujours ouvert, toute la vie, non pas seulement aux enfants mais aussi bien aux jeunes gens, aux hommes adultes, sûrs d'y trouver à des heures fixées chaque jour de la semaine, des guides dans leurs divers travaux, dans leurs divers problèmes, dans leurs divers soucis³⁸".

³⁵ GUEHENNO J., Article, *Le Figaro*, 2 mai 1952

³⁶ LEPAGE F., *Monsieur l'éducation populaire, il n'en n'ont pas voulu*, conférence

³⁷ LEPAGE F., "De l'éducation populaire à la domestication par la "culture", *Le Monde diplomatique*, mai 2009

³⁸ GUEHENNO J., Article, *Le Figaro*, 2 mai 1952

C'est aussi à la Libération que le ministère de l'Instruction Publique fut remplacé par le ministère de l'Education Nationale, ce dernier comprendra la direction de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse chargés de l'éducation politique des jeunes adultes. Par la suite, la direction de l'éducation populaire sera avalée par celle de la jeunesse et des sports fin novembre 1948. Cette décision n'est pas du goût des instructeurs qui vont écrire un petit livre, *Pour un ministère de la culture*, dans lequel est développé l'idée d'un ministère qui aurait pour tâche de travailler à la question démocratique.

On voit donc très clairement que l'histoire de l'éducation populaire est marquée par des prises de conscience souvent impulsées par de grands bouleversements. Ces derniers ont au moins comme *qualités* de forcer l'Homme à réfléchir sur ce qui ne va pas et à chercher des solutions. Pour l'éducation populaire, les solutions ont été cherchées dans l'émancipation du peuple par l'accès à la connaissance et par l'exercice de sa citoyenneté. Nous développerons plus tard et plus longuement quelles sont les valeurs de l'éducation populaire.

Quel constat aujourd'hui?

Aujourd'hui, l'école a toujours comme devise de défendre les valeurs républicaines d'égalité des chances et de laïcité dont nous avons déjà largement parlé. On pourrait penser qu'avec le temps, tous les rebondissements de l'Histoire et l'engagement de l'éducation populaire, l'école serait devenue ce à quoi elle aspire, un lieu à l'abri de la reproduction sociale où, par définition, tout le monde aurait sa chance. Mais, comme le laisse pressentir le ton employé, cela n'est pas le cas.

Certains pensent que le problème vient des valeurs républicaines, valeurs qui selon eux devraient être repensées, adaptées aux conditions actuelles. Ce n'est évidemment pas l'avis de tous: " L'école doit assurer l'intégration culturelle et nationale [...] Je ne vois pas pourquoi l'école abandonnerait l'idée de porter une culture critique, citoyenne, rationnelle... Je ne vois pas pourquoi elle abandonnerait l'idéal d'une école favorisant, d'une certaine manière, l'égalité sociale et scolaire"³⁹.

Il y a toutefois bien quelque chose à changer, l'organisation même de l'école. La société était radicalement différente lorsque les principes républicains ont fait leur entrée dans les écoles. Cette dernière s'est transformée, les élèves qui la fréquentent ont eux aussi beaucoup changé. Ainsi la mise en œuvre des principes républicains "ne peut plus se réaliser selon le modèle d'organisation et de

³⁹ DUBET F., *Pourquoi changer l'école?*, 1ère édition 1999, rééd. Editions Textuel, Paris 2001, p.13

gestion de l'école, selon les conceptions de la vie scolaire, selon les pratiques pédagogiques, construits il y a un siècle lorsque les principes républicains ont été affichés au fronton des écoles"⁴⁰.

- Quelqu'un a pensé à changer l'école ?

Oui. Tout a été dit dans le *Rapport Langevin Wallon*, malheureusement ce dernier n'a jamais été appliqué et aujourd'hui notre école est restée figée sur un modèle que nous ne cautionnons plus (du moins dans les textes officiels), la sélection des meilleurs qui entraîne une hiérarchie sociale injuste.

Pour tenter de comprendre pourquoi, il faut remonter un peu en arrière. Rappelons que dans les années 1950, 6% des élèves d'une même classe d'âge allaient jusqu'au bac et que, jusqu'en 1965, la moitié des élèves quittaient l'école après la période de scolarité obligatoire⁴¹. Qu'est ce que cela veut dire? Cela démontre, ainsi que le remarquait l'historien Antoine Prost, qu'au moins jusqu'à la fin des années 1950 "[...] c'est la naissance qui déterminait la carrière scolaire"⁴². Toutefois cette *sélection naturelle* d'ordre social n'était pas figée, les instituteurs de la république étaient chargés de repérer les élèves les plus doués et de les emmener le plus loin possible, quelque soit leur origine sociale et ce au nom de l'égalité. "Ce fonctionnement n'était pas du tout celui de l'égalité des chances, mais celui de la sélection d'une élite."⁴³ Cependant à cette époque, l'école n'était pas montrée du doigt quand on cherchait les responsables des injustices sociales. Le destin social était prédéterminé par la naissance et quand l'école intervenait ce n'était que de manière positive. "Un instituteur du Périgord avait réussi pleinement son travail de hussard de la République, s'il attachait ses trente petits paysans aux vertus de la République, s'il faisait passer le certificat d'études à la moitié d'entre eux et s'il fabriquait un instituteur et un gendarme parmi ces trente enfants. L'idée dominante, qui était aussi la réalité, c'était que l'injustice était d'abord sociale."⁴⁴ Les syndicats ne se plaignaient pas d'une école injuste, ils accusaient la société de les priver d'écoles en ne les rendant accessibles qu'à une certaine classe sociale à un prix de toute façon trop élevé pour eux. Remédier à cela était le projet du plan Langevin-Wallon qui n'a jamais vraiment été appliqué bien qu'il serve encore de référence à de nombreux débats depuis sa publication en 1946. Les recommandations de ce plan étaient de rendre, d'une part, l'école accessible à tous et d'autre part, que l'école soit la même pour tous. "Autrement dit, on affirme que tous les enfants ont le droit d'entreprendre des études correspondant à leurs

⁴⁰ DUBET F., *ibidem*, p.13

⁴¹ DUBET F., *ibidem*, p.17

⁴² DUBET F., *ibidem*, p.17 et 18

⁴³ DUBET F., *ibidem*, p.18

⁴⁴ DUBET F., *ibidem*, p.19

talents et à leurs capacités."⁴⁵ Mais cela n'est pas si simple car dans cette configuration on va remarquer que "[...] les capacités et les qualifications engendrées par l'école ne correspondent pas nécessairement aux places offertes par l'économie."⁴⁶

Voilà qui permet de relancer la réflexion autour des questions posées plus haut, l'école doit-elle répondre aux besoins de la société ou peut-elle permettre à cette dernière d'évoluer?

Précédemment nous avons une préférence pour la deuxième éventualité tout en remarquant que la première avait l'air prédominante. Il apparaît désormais une nouvelle donnée. Si l'école, dans un souci d'égalité des chances et de prise du pouvoir par le peuple, forme des individus compétent dans des domaines incompatibles avec le fonctionnement économique de la société alors, nous sommes bien face à un problème qui nous pousse à reconsidérer notre prise de position sur la question. Certes l'école ne doit pas être contrôlée par les pouvoirs en place mais elle ne doit cependant pas s'isoler de la société, au contraire, elle doit dès le départ faire partie du système. Ce consensus paraît simple, ne formons pas des gens qui ne pourront s'intégrer, cela semble élémentaire et pourtant. Si l'on prend pour exemple l'enseignement et les finalités des sciences-humaines qui sont encore largement enseignées dans les facultés françaises (nous n'allons pas débattre et présenter la grandes quantités d'arguments qui défendent l'utilité et le caractère intéressant de ces matières car ce n'est pas le sujet, partons du principe que ces savoirs sont *utiles*) on remarque que ce sont elles qui font en premier les frais des réformes budgétaires. Pourquoi? Parce qu'elles ne répondent pas à la demande économique dominante. Ces connaissances n'engendrent pas la construction d'objets physiques pouvant être vendus, elles ne permettent pas non plus la gestion d'un capital ou le développement d'une entreprise⁴⁷, donc elles ne sont pas utiles dans la logique économique actuelle. En réfléchissant ainsi on supprimerait immédiatement l'enseignement de ces disciplines pour le bien être des étudiants et de la société: pourquoi former des gens qui n'auront pas d'emploi au sortir de leurs études? Evidement ce n'est pas si simple, les sciences-humaines ne peuvent-être bannies des enseignements parce qu'elles ne sont pas *utiles* à l'économie. Arrêter la recherche et l'enseignement dans ces domaines serait une catastrophe intellectuelle pour toute l'humanité. Ce serait comme jeter dans les flammes une bibliothèque entière, brûler les acquis et la mémoire de l'humanité. Mais pourtant ce débat existe car bon nombre de nos sociétés sont basées sur l'argent, donnée importante mais qui est loin de se suffire.

⁴⁵ DUBET F., *ibidem*, p.22

⁴⁶ DUBET F., *ibidem*, p.22

⁴⁷ Nous faisons référence ici à l'économie telle qu'elle est enseignée dans les grandes écoles de commerce privées et non à la matière "économique" qui est enseignée en sciences humaines.

Le problème est clair, nous voulons faire de l'école un lieu non assujéti aux besoins de la société afin de permettre aux individus et aux connaissances de se développer au mieux, mais il est nécessaire de prendre en compte les besoins de la société afin que cette dernière puisse fonctionner et que les individus puissent s'y intégrer. Nous pouvons donc reformuler notre réflexion en ces termes: l'école doit être au service de la société en donnant aux individus les clés qui leur permettront de prendre part activement à l'élaboration du système. Il est ainsi possible de regrouper deux exigences fondamentales, intégrer les individus (dans un souci d'égalité) tout en leur permettant d'être créateur et non outil de la société. Nous verrons plus tard avec quels moyens, notamment en prenant en compte les valeurs transmises par l'enseignement, il est possible de tendre vers cet idéal.

Pour l'heure, continuons de traiter le sujet qui nous intéresse ici, quel constat pour l'école aujourd'hui?

- L'école participe à l'éducation

Aujourd'hui l'école française se considère comme institution séparée, donnée que nous venons de condamner dans la réflexion précédente. Par le terme d'institution séparée il est question du fait que l'école considère sa fonction d'instruction se limitant à la transmission des savoirs et d'une morale commune. L'éducation, qui comprend la formation politique, est elle livrée à la famille et aux institutions particulières. "On sait bien que cette distinction est largement artificielle, puisque instruire c'est éduquer et qu'éduquer c'est instruire."⁴⁸ En d'autres termes, l'école ne peut pas ne pas prendre en compte l'éducation des enfants qu'elle accueille car, quelque soit sa politique elle transmettra forcément un ensemble de valeurs, implicites ou explicites, qui participeront à la formation de l'individu. Considérer que l'école n'intervient pas dans l'éducation des enfants est une prise de position du modèle pédagogique français et républicain qui pense ne s'adresser qu'à des élèves et non à des enfants ou des adolescents. "C'est un modèle qui nous distingue beaucoup des Anglais et des Allemands, qui, eux, envisagent d'emblée l'emprise de l'école comme beaucoup plus éducative." Ce modèle "[...] ne bouscule pas les hiérarchies sociales, mais il permet aux meilleurs d'avoir une chance de s'en sortir. Il maintient une sorte d'ordre et de séparation entre le monde de l'école et le monde environnant, celui du privé, celui de la religion, celui de l'économie."⁴⁹

- J'ai un diplôme !... Moi aussi !

⁴⁸ DUBET F., *ibidem*, p.23

⁴⁹ DUBET F., *ibidem*, p.23

Le modèle actuel de l'école "[...] est parasité par le problème de l'utilité sociale des diplômes qui s'impose à tous."⁵⁰ Aujourd'hui si nous voulons intégrer les élèves dans la société il faut leur délivrer des diplômes utiles socialement, c'est à dire qui leur permettront de s'intégrer en trouvant un travail ou en tout cas de subvenir à leurs besoins. Il fut un temps où cela fonctionnait mais ce temps est révolu. Par exemple, un diplôme comme le baccalauréat ne peut plus avoir la même fonction qu'avant. Quand une petite partie des étudiants y accédaient, 6% par exemple alors, ceux qui en étaient détenteur pouvaient prétendre à une certaine reconnaissance du fait de la rareté de leur diplôme. Mais aujourd'hui la donne a changé, on se retrouve avec plus de 50% d'une classe d'âge qui accèdent au baccalauréat, ce qui fait de ce diplôme une base et non plus une finalité. Parallèlement à cela on voit se développer les formations professionnelles, ce qui renforce l'idée que l'utilité du diplôme l'emporte sur la qualité et le contenu des enseignements. Pour le dire autrement, l'utilité des diplômes passe avant la mise en place des valeurs républicaines à l'école. Il est pourtant difficile de blâmer ce système, "Il n'y a pas un parent au monde aujourd'hui, fût-il le plus "républicain", le plus attaché à la tradition, qui ne souhaite voir les études de ses enfants servir à quelque chose."⁵¹

- Quand l'école fait de la sélection sociale

La sélection sociale qui s'effectuait *normalement* dans la société s'effectue aujourd'hui dans l'école. Cela vient de la volonté d'offrir la même école pour tous. Avant cela un fils de paysan n'allait pas à l'école parce qu'il était fils de paysan, désormais, un enfant ne va plus à l'école parce qu'il y échoue. Avant les élèves étaient "fabriqués" pour entrer à l'école, soit parce qu'ils étaient fils de la bourgeoisie et donc formés et destinés à cela, soit parce qu'ils étaient boursiers ce qui voulait dire qu'ils en avaient vraiment envie. Aujourd'hui l'école ne doit plus seulement accueillir les boursiers et les bourgeois seuls mais tout le monde. Cela crée un fort décalage entre les habitudes pédagogiques et fonctionnelles de l'école et les élèves qui ne veulent plus jouer le jeu. "Il faut que l'école les conditionne elle-même [...] D'abord parce que ce sont de nouveaux joueurs, mais aussi parce que le terrain et les règles du jeu ont complètement changé."⁵² Les enfants d'immigrés des années 1930 n'allaient pas longtemps à l'école parce que la sélection se faisait encore en amont et en dehors de l'école comme nous l'avons vu plus haut. Les lacunes de l'école étaient donc gommées par la sélection sociale qui se faisait "automatiquement". Mais aujourd'hui avec notre volonté de

⁵⁰ DUBET F., *ibidem*, p.24

⁵¹ DUBET F., *ibidem*, p.25

⁵² DUBET F., *ibidem*, p.31

massification d'accès à l'école, tous les fils d'immigrés vont longtemps à l'école et vu que le système scolaire n'est pas habitué à accueillir tant de monde différent, c'est comme si elle leur disait: "Tu montes, et une fois que tu y es et que tu n'es pas assez bon, on te met sur la touche."⁵³ Toutefois il est nécessaire de remarquer que les enfants d'immigrés algériens d'aujourd'hui s'en sortent beaucoup mieux que les enfants des immigrés des années 30. L'école doit donc faire face à un nouveau public, ceux qui ne sont pas *formatés à son système*. "Imaginez que l'école reste aujourd'hui sur le modèle républicain des années 1950: elle n'aurait affaire qu'à des enfants d'Algériens très bons élèves et "tout le monde serait content".⁵⁴

A noter que jusque dans les années 1960 il y avait un examen d'entrée en sixième. Ce dernier permettait de faire une sélection des enfants "capables" d'entrer au collège. Dès lors que ce test a été supprimé le nombre d'enfants scolarisés au collège a augmenté. C'est l'exemple même d'une des mesures que l'on a appliqué pour rendre l'accès à l'école plus égalitaire mais comme nous l'avons vu plus haut, un tel accès à l'école par le plus grand nombre implique de repenser le système éducatif. Ce qui n'a pas été fait.

Nous nous rendons compte maintenant que l'école, dans sa recherche de démocratie d'accès à la culture et d'égalité sociale fait de la sélection sociale. "[...] la sélection scolaire est aussi une sélection sociale [...]". "Autrement dit, le "sale boulot" de production des inégalités que l'on pouvait attribuer à la société est réalisé aussi par l'école.". "[...] lorsque tous les enfants entrent dans le même système, c'est le système qui fait la sélection. C'est une logique implacable. La question est alors de savoir si l'école accroît ou non les inégalités sociales."⁵⁵

Ce sont des changements extrêmement importants. Même si l'école est pourtant plus démocratique et égalitaire qu'auparavant elle n'est pas vécue comme telle. En témoigne la quantité d'écrits critiques à son sujet.

Face à cet état de fait, soit on accepte tous ces changements et on cherche des solutions pour y adapter l'école, soit on continue de faire l'école ainsi en se disant: "ça marchait bien avant, revenons-y". Mais cette dernière possibilité imposerait nécessairement une déscolarisation massive pour les raisons exposées plus haut. Cela serait contraire à toutes les valeurs d'égalités des chances, de démocratie qui ont été défendues!

⁵³ DUBET F., *ibidem*, p.32 et 33

⁵⁴ DUBET F., *ibidem*, p.32 et 33

⁵⁵ DUBET F., *ibidem*, p.25

Instruire et éduquer

Ici seront posées les questions clés de ce travail. L'idée défendue est que l'école prend part activement à l'éducation des individus. Avant de commencer il est nécessaire de clarifier ce que l'on entend par *instruire* et *éduquer*. Ces deux termes sont en effet différents bien qu'indissociables.

Par instruire, nous entendons l'action qui consiste à transmettre à un individu un ensemble de connaissances, pratiques et théoriques, attachées à des domaines précis. Apprendre à lire, à écrire, s'attacher à enseigner l'Histoire de France à une classe, ou découvrir quelles sont les forces qui s'exercent en physique, les exemples sont multiples. Ces savoirs sont importants et leur intérêt n'est aucunement remis en cause. Il faut cependant être conscient que l'instruction seule ne suffit pas à garantir l'intégration de tous, la paix et la démocratie. Les officiers SS étaient parfaitement instruits, ce qui ne les a pas empêchés d'être parfaitement nazis. Un autre paramètre est donc essentiel à prendre en compte dans la formation de l'individu. L'éducation.

Par éducation, nous entendons la prise en compte et la sélection des valeurs transmises par un enseignement. Toute appropriation de connaissances contient une part de valeur car les savoirs en jeu sont des produits de l'homme. Autrement dit, les savoirs sont une fenêtre sur la société car ils sont les fruits d'Hommes vivant en société et plus largement de la société elle-même. Concrètement, avant d'aborder la longue chronologie de l'Histoire de France, il faudrait s'attacher à questionner les fondements même de la discipline qu'est l'Histoire, se poser les questions premières qui font que l'Homme a porté de l'intérêt à cette discipline. Il faut donner du sens aux savoirs. Par éduquer nous entendons aussi la formation citoyenne des individus. Les valeurs qui auront été transmises à l'école se retrouveront dans la société tout entière. En créant une école encore plus égalitaire, où les enfants coopèrent malgré leurs différences, où l'on intègre les valeurs de la démocratie, de la non violence par le respect et la considération de tous alors sans doute, nous projetterons ces valeurs dans le monde dans lequel nous vivons.

- L'école socialise

Aujourd'hui, pour toutes les raisons que nous avons déjà exposé, l'enseignant ne peut plus pratiquer son métier comme il le faisait avant. Alors qu'hier il lui suffisait "[...] de maîtriser la transmission des

contenus pour être considéré comme un spécialiste⁵⁶", aujourd'hui, il se doit d'être un spécialiste des situations d'apprentissage. De plus, il doit envisager simultanément l'apprentissage et la socialisation. En effet, l'école ne fait pas qu'instruire, elle socialise. L'enseignement d'une discipline quelle qu'elle soit, piano, natation ou mathématiques, permet à l'apprenant, en plus d'en maîtriser les codes et les savoirs propres, de pouvoir s'intégrer à une culture. "Les savoirs sont au service d'une culture que l'on pourrait qualifier de citoyenne, car elle est susceptible de maintenir le contrat social."⁵⁷ Les savoirs sont le fondement de la vie en communauté et en société, ils sont des constructions de l'Homme et portent en eux le fait social, ils sont toujours en relation directe avec la société. Cela induit que l'apprentissage de savoirs va toujours de pair avec l'apprentissage de la sociabilité. "Aussi l'apprentissage impose-t-il la socialisation (devoir interagir avec d'autres dans le champ de la classe) et intègre-t-il la socialité (les savoirs ont permis la vie en communautés et en sociétés)."⁵⁸ En d'autres termes, apprendre c'est tisser des liens avec une culture donnée. En ayant accès à cette culture, l'homme, l'élève, l'enfant, se socialise.

La loi et les règles de vie sont des éléments essentiels de la société. L'Homme doit s'y plier mais avant cela, il doit les inventer et les comprendre. Aussi est il nécessaire, dès l'école, de construire des rapports clairs et sains avec ces dernières. Comment procéder? Il faut que les règles de vie d'une école (les lois) soient élaborées par l'ensemble de ses acteurs, sous-entendu que les élèves eux-mêmes prennent part à l'élaboration des droits et des devoirs de chacun. Cela responsabilise et donne le sentiment d'appartenir à une communauté. Cette considération de l'individu et de son implication dans le fonctionnement d'une institution renvoi à la pédagogie institutionnelle. Concept que nous développerons plus loin.

Pour que l'école apparaisse comme juste aux yeux des élèves et que ces derniers en respectent les règles, il faut aussi clarifier le contrat didactique. Le contrat didactique, c'est l'ensemble des règles en vigueur dans les relations entre les élèves et les professeurs et plus généralement entre les élèves et l'école. On peut aussi parler de *coutume didactique*⁵⁹. Pour Nicolas Balacheff, "[...] la classe relève du modèle des sociétés coutumières, c'est-à-dire de sociétés non régies par le droit, mais d'abord par un ensemble de pratiques que l'usage a établies."⁶⁰ Il est possible que le terme de coutume soit plus adapté que celui de contrat car on est bien face à un ensemble de règles qui ne sont écrites nul part. Le problème est que cette ensemble de règles n'est jamais discuté en commun, les élèves doivent

⁵⁶ DEVELAY M., *Le sens, l'apprentissage, l'enseignement et l'identité professionnelle de l'enseignant*, Enseigner la musique n°2, Edité par CEFEDM Rhône-Alpes et CNSM de Lyon, Décembre 1997, p.7

⁵⁷ DEVELAY M., *ibidem*, p.14

⁵⁸ DEVELAY M., *ibidem*, p.26 et 27

⁵⁹ Terme de Nicolas Balacheff, directeur du laboratoire Leibniz, CNRS

⁶⁰ ASTOLFI J.P., *L'école pour apprendre*, ESF éditeur, Paris 1998, p.25

deviner ce que l'on attend d'eux⁶¹. "Dans ce type de relation, le maître a en effet tout pouvoir car jamais il ne met au jour ce qu'il convient de faire et de ne pas faire."⁶² On comprend bien que dans ces conditions, les lois imposées par l'école paraissent injustes. N'oublions pas que les lois, les règles de vie que se fixe un groupe d'individu, sont des données essentielles de toute vie en société. Construire des rapports avec des savoirs c'est construire des rapports sociaux, nous l'avons vu plus haut, c'est pour cela que nous devons accorder de l'importance aux rapports qu'entretient l'élève avec la loi. "Aujourd'hui encore la question de la synergie entre le rapport de l'élève au savoir et son rapport à la loi - que nous pouvons encore nommer rapport entre enseignement et éducation, entre apprentissage et socialisation -, se pose, parce que les structures scolaires séparent fréquemment ces deux fonctions dans l'enseignement secondaire en France."⁶³

Aussi, pour toutes ces raisons, l'apprentissage et la socialisation doivent-êtré envisagés ensemble "[...] parce qu'ils représentent les deux composantes inséparables d'une citoyenneté en action. La capacité à vivre ensemble de manière responsable et le produit et la cause d'une socialisation active qui est, de manière réursive, la cause et la conséquence de la construction de savoirs, donc de leur apprentissage." Ce que nous voulons, c'est transmettre des valeurs. Pour que ces valeurs puissent être échangées et enseignées il faut pouvoir vivre ensemble. Vivre ensemble représente la loi, transmettre des valeurs représente l'enseignement. L'un existe par l'autre et ni l'un ni l'autre ne peuvent exister seuls. "C'est une boucle génératrice dans laquelle les effets et les produits sont eux-mêmes créateurs de ce qui les produit. L'effet consécutif à un rapport à la loi construit collégialement en classe engendre une plus grande participation des élèves dans leur rapport au savoir, car cet effet est de l'ordre de la production de sens. Lequel sens est aussi l'effet d'un rapport au savoir plus intelligent [...] Plus d'éducation permet davantage d'instruction, et davantage d'instruction conduit à comprendre la nécessité de plus d'éducation."⁶⁴

⁶¹ Pour illustrer ce phénomène, on peut se reporter au chapitre 1 de la première partie du livre de J.P Astolfi, *L'école pour apprendre*. Un dialogue entre un professeur et sa classe est pris en exemple, s'en suit une analyse de cette séquence. On voit apparaître la multitudes des signes qui permettent aux élèves de comprendre, petit à petit, ce que le professeur attend d'eux. On comprend que l'attention des élèves, qui devrait être portée sur le sujet de la leçon, est portée sur tous les signes qui pourraient leurs permettre de deviner la réponse attendue par le professeur.

⁶² DEVELAY M., *ibidem*, p.28

⁶³ DEVELAY M., *ibidem*, p.29

⁶⁴ DEVELAY M., *ibidem*, p.30

- Quand l'école libère

"Aux termes de la loi du 28 mars 1882, modifiée par les lois du 11 août 1936 (sous le Front Populaire), du 22 mai 1946 (à la Libération) et par l'ordonnance du 6 janvier 1959, "l'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, âgés de six à seize ans révolus. Elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de la famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie."⁶⁵

Cela veut dire que les parents peuvent choisir d'envoyer ou non leurs enfants dans un établissement scolaire. Cette situation est le "Fruit d'un compromis politique historique, cette conception de l'éducation témoigne du peu d'importance attribué à la socialisation dans l'éducation du citoyen."⁶⁶

Cette situation peut entraîner des situations délicates voire dangereuses. Un enfant qui n'a pas de contact avec la société parce qu'il n'est pas scolarisé peut très bien être élevé selon une idéologie sans jamais avoir à la remettre en question. Prenons l'exemple de la communauté évangéliste aux Etats-Unis⁶⁷. La grande majorité des enfants de cette communauté ne sont pas scolarisés car leurs parents ne cautionnent pas l'enseignement délivré dans les écoles (les raisons de ce refus sont idéologiques et doctrinaires, nous ne les exposerons pas ici car c'est un tout autre débat). Ainsi ces enfants vivent dans un monde singulier et fermé. Ils n'ont pas de contact avec d'autres enfants qui ne pensent pas comme eux et de ce fait n'ont jamais à remettre en question ce en quoi ils croient. Chacun est bien sûr libre de croire en ce qu'il veut mais cette affirmation est valable seulement si ces croyances ont pu être remises en question ou en tout cas intégrées dans un débat. Il n'est pas question ici de montrer du doigt les évangélistes, mais de prendre pour exemple ces derniers afin de montrer le danger que peut représenter la non scolarisation. Ne pas permettre à un enfant d'aller à l'école avec les autres enfants d'autres milieux et croyances, c'est le fermer à l'altérité. C'est la possibilité de lui inculquer des valeurs personnelles, et on peut tout imaginer dans ce domaine, sans jamais le confronter à la culture commune, essentielle à la cohésion sociale et à la paix. "[...] on assiste à un repli sur soi, au détriment de l'ouverture d'esprit, de la découverte d'autres comportements, d'autres valeurs et d'autres choix."⁶⁸

Oui il est nécessaire que tous les enfants aillent à l'école afin de ne pas tomber dans des travers communautaires, mais il est aussi nécessaire que l'école soit ouverte à tous. Quelque soit l'origine sociale des enfants, leur niveau scolaire, leur religion, si l'école ouvre ses portes et trouve des

⁶⁵ MEIRIEU P., GUIRAUD M., *L'école ou la guerre civile*, Editions Plon, 1997, p.95

⁶⁶ MEIRIEU P., GUIRAUD M., *ibidem*, p.95

⁶⁷ Un documentaire édifiant à été fait sur le sujet: *Jesus camp*

⁶⁸ MEIRIEU P., GUIRAUD M., *ibidem*, p.96

solutions pour qu'aucun n'en soit exclu alors nous pourrions prétendre être un pays civilisé et démocratique. Dans le cas contraire, en attribuant l'échec d'un enfant à sa propre responsabilité sans jamais remettre en question le système dans lequel il n'arrive pas à s'adapter alors, l'école continuera à créer des individus exclus, condamnés à vivre dans la marge et en proie à la violence. L'école crée la société en socialisant les individus, et socialiser c'est transmettre des valeurs. L'école ne peut pas se décharger de cette tâche qui transparait dans toutes ses actions qu'elle le veuille ou non. Il est de notre devoir, à nous enseignants, d'avoir conscience de cela et de réfléchir, de concert avec l'ensemble de la société, à quelles valeurs nous voulons transmettre et dans quel monde nous voulons vivre. Cette école réformée et obligatoire devra être ouverte sur le monde, tout en gardant une frontière, "[...] une séparation qui permette à l'école de jouer pleinement son rôle spécifique et de préserver chez les jeunes "le pouvoir de changer le monde", selon la formule d'Hannah Arendt.⁶⁹" L'école ne doit pas être une île complètement isolée du reste de la société mais elle doit pouvoir garder une certaine immunité. "La frontière avec la vie civile, libérale et marchande est nécessaire parce que l'école fonctionne sur des valeurs spécifiques qui ne sont ni économiques, ni affectives. On ne va pas à l'école pour produire, ni parce qu'on s'aime. On va à l'école pour apprendre et apprendre à vivre ensemble."⁷⁰

L'école doit aussi observer une distance avec la famille. Les relations qui vont s'instaurer dans les rapports entre les différents acteurs de l'école ne doivent pas ressembler à ceux de la famille. Au contraire, l'école est là pour faire découvrir à l'enfant d'autres rapports avec le monde. Dans le cercle familial, chacun a un statut qui comporte une grande part d'affectif, ainsi un enfant écoutera sa mère parce que c'est sa mère. A l'inverse, l'école doit s'attacher à la vérité et non à la personne qui l'expose. "L'école existe aussi pour que l'enfant prenne peu à peu du pouvoir sur ses parents."⁷¹ La distance que l'enfant pourra prendre avec ses parents sera nécessaire au véritable développement de son intelligence car, tant que l'enfant apprendra pour simplement faire plaisir à sa mère ou ne pas décevoir son père, aucune des connaissances qu'il aura acquise ne lui seront vraiment utiles car elles auraient été vidées de leur sens. "Dans ces conditions, l'enfant obtiendra peut-être quelques résultats éphémères, mais il ne construira pas de connaissances solides et ne structurera pas sa personnalité. Car la véritable intelligence ne se réduit pas à une accumulation de connaissances encyclopédiques, elle exige que l'on sache prendre de la distance avec son histoire, son milieu et les modes qui le traversent, pour savoir se situer dans le monde."⁷² Pour le dire autrement, l'école doit être émancipatrice. Elle doit permettre à l'enfant de développer son esprit critique et "[...] l'entraîner

⁶⁹ MEIRIEU P., GUIRAUD M., *ibidem*, p.112

⁷⁰ MEIRIEU P., GUIRAUD M., *ibidem*, p.114

⁷¹ MEIRIEU P., GUIRAUD M., *ibidem*, p.114 et 115

⁷² MEIRIEU P., GUIRAUD M., *ibidem*, p.114 et 115

à passer ses convictions au crible de la raison.⁷³ Il faut ajouter qu'il n'incombe pas à l'école seule de développer l'intelligence et de socialiser les enfants. L'accent est mis sur cette institution car c'est cela qui nous intéresse mais on peut aussi nommer les parents. Sans empiéter sur le milieu scolaire ces derniers jouent un rôle essentiel. Il est de leur devoir de stimuler et de permettre aux enfants de devenir curieux et responsables.

"En résumé, sans ignorer son environnement et en aidant les élèves à comprendre le monde qui les entoure, l'école n'a ni à singer la société ni à suivre aveuglément ses emballements. Son rôle est de cultiver ces valeurs spécifiques: créer le désir d'apprendre, apporter des connaissances et éduquer les futurs citoyens."⁷⁴

- Tout le monde peut y arriver!

Ici nous allons parler du postulat d'éducabilité. Ce dernier signifie littéralement que tout le monde est éduicable. Il rejoint le principe d'égalité des chances, et c'est pour cela qu'il nous intéresse. Prendre au sérieux ce principe c'est faire le pari d'intégrer tout le monde, à l'école comme dans la société (ces derniers étant intimement lié on l'aura compris), et de ne pas imputer la responsabilité de l'échec à l'élève. Comment penser, que de son point de vue, l'enfant considère effectivement être le responsable de son propre échec? Cela me paraît incohérent. Sans doute que tous les enfants ne sont pas tous destinés à être *bons* dans tous les domaines et ce à un niveau très élevé mais, nous devons nous comporter comme si. Croire en l'intégration et à l'intégrité de tous c'est se battre pour l'humain, c'est ce que nous dit le postulat d'éducabilité. Et les enfants ne sont pas dupes, en témoigne le récit d'un petit groupe d'enfants exclus, *Lettre à une maîtresse d'école*. Cet ouvrage s'adresse à une maîtresse imaginaire qui incarne le système scolaire qui les avait exclu. Ils ont déversé dans ce livre toute la haine qu'il avaient contre l'école qui les avait exclu en leur disant, implicitement: "...vous n'êtes pas comme les autres... on ne peut rien faire pour vous...". Voici quelques passages de l'ouvrage en question, qui témoigne de la colère qu'un tel traitement peut provoquer: "Si j'étais l'Etat, je vous payerais un forfait. Tant pour chaque enfant qui réussit, ou plus exactement un prélèvement sur votre salaire pour tout enfant qui ne réussit pas à passer en classe supérieure [...] Il faudrait voir comment vous vous relèveriez la nuit pour chercher le moyen de les faire passer. Actuellement, plutôt que de faire ça, vous dites qu'ils ne sont pas doués. Ça vous permet de ne pas avoir à vous creuser les méninges pour trouver un moyen de les faire réussir [...] Tous les enfants sont doués pour toutes les matières. Et même si ce n'est pas le cas, vous devez faire comme

⁷³ MEIRIEU P., GUIRAUD M., *ibidem*, p.114 et 115

⁷⁴ MEIRIEU P., GUIRAUD M., *ibidem*, p.114

si."⁷⁵ L'écriture de ce livre à été possible grâce à l'école de Barbiana fondée dans la ville du même nom par Don Lorenzo Milani, école qui a comme devise d'intégrer tous les enfants que les autres ont jugé inapte. Certaines des constatations que l'on retrouve dans l'ouvrage sont d'une justesse troublante: "Il y a des professeurs qui font médiocrement leur travail, ce qui leur permet de donner des leçons particulières au prix fort et de tenter de récupérer des élèves qu'ils ont eux-mêmes contribué à exclure."⁷⁶ Forte est de constater que le développement des cours de remise à niveau, de soutien scolaire sont devenus un business important et, il est vrai que l'on peut interpréter ce développement comme l'expression même des défaillances de l'Education nationale. Mais ce n'est pas cela qui nous intéresse.

Historiquement, on retrouve des traces de ce principe. Comme par exemple à la Révolution, période durant laquelle " [...] on s'était battu chez les intellectuels pour savoir si l'on pouvait éduquer les enfants qu'on appelait à l'époque débiles."⁷⁷ On remarque également que ce principe a fait évoluer les méthodes pédagogiques. En témoigne l'histoire d'Itard qui a été adaptée au cinéma par François Truffaut. C'est l'histoire d'un homme, Itard, qui va recueillir un enfant sauvage trouvé dans les bois près de Rodez. L'enfant vivait nu, se nourrissait de baies et avait une existence proche de celle de l'animal. Mais Itard a parié sur la part d'humain qui résidait chez cet enfant, Victor du nom qu'il lui donna, en s'engageant à l'éduquer. Personne n'y croyait car tout le monde considérait Victor comme un *débile*. Mais Itard qui croit que les expériences extérieures sont plus forte que l'inné chez un individu⁷⁸, va prendre sa mission à cœur. Son but était d'initier l'enfant au langage, entreprise qui n'aboutira pas cependant, "[...] il va progresser considérablement. Il va avancer, se socialiser et même entrer en communication avec les autres alors que cela lui était radicalement impossible. Et Victor va apprendre une multitude de choses."⁷⁹ Ce qui nous intéresse plus particulièrement ici ce sont les progrès, en terme de pédagogie, qu'a permis cette aventure. En effet, pour faire progresser son élève, Itard va inventer des objets que l'on connaît tous, comme la boîte aux lettres, cette fameuse boîte percée de trous aux formes diverses d'étoile, de rond, de carré, dans lesquelles on doit insérer les objets de même forme afin de les faire entrer; le puzzle avec les lettres, que l'on offre à nos enfants dans l'espoir de les voir apprendre à lire. Ces objets et bien d'autres sont l'invention d'Itard et sont encore largement utilisés dans les écoles maternelles. On constate donc que croire en l'éducabilité pousse à inventer de nouvelles méthodes d'une meilleure efficacité car imaginées dans le

⁷⁵ LES ENFANTS DE BARBIANA, *Lettre à une maîtresse d'école*, Edition Mercure de France, 1968

⁷⁶ LES ENFANTS DE BARBIANA, *ibidem*

⁷⁷ MEIRIEU P., *Le pari de l'éducabilité*, Extraits d'une intervention lors des "soirées de l'ENPJJ", Roubaix, 5 novembre 2008

⁷⁸ Philosophie du courant des *empiristes* comme Locke, Helvétius et Condillac. Ces derniers croient en la puissance de l'exogène par rapport à l'endogène, de l'extérieur par rapport à l'intérieur.

⁷⁹ MEIRIEU P., *ibidem*

but de les rendre accessibles. L'éducabilité "[...] profite à la fois aux enfants pour lesquelles on fait ce pari, mais également aux autres parce que, plus on va vers ces enfants difficiles, plus on est amené à inventer des outils et des dispositifs qui vont pouvoir être réinvestis avec les autres enfants.⁸⁰"

- Éduquer pas dresser

Il ne faudrait pas, au nom de l'éducabilité, se mettre en tête que tout le monde doit y arriver par n'importe quel moyen. Il ne faut pas que "*tu vas y arriver*" se transforme en "*tu dois y arriver!*". Le danger de ce comportement serait de tomber dans une logique de dressage. "Ce serait nier l'éducation, confondre l'éducation d'un sujet et la fabrication d'un objet. Ce serait prendre le parti du conditionnement.⁸¹" En pédagogie, il faut impérativement prendre en compte la liberté de l'individu. Notre rôle, à nous enseignants, n'est pas de forcer l'apprenant à apprendre, il est de créer des situations qui permettent à ce dernier de s'engager librement dans les apprentissages que nous lui proposons. Cette considération est également valable pour tout ce qui concerne la socialisation. On ne socialise pas un individu en le forçant à croire à telles ou telles valeurs. Il faut mettre en place des situations qui permettent aux enfants et aux jeunes adultes des écoles, de faire par eux-mêmes l'expériences des règles sociales que nous voulons leur transmettre pour que, par la suite, ils puissent les comprendre et faire le choix de les respecter ou non. "Je dois créer des situations qui vont amener l'individu à s'engager lui-même, parce que j'aurais mis en place des dispositifs grâce auxquels il se sera mis en jeu, c'est à dire en je. Je fais pour qu'il fasse.⁸²" Cela rejoint l'idée de construction de la loi en classe que nous avons abordé plus haut.

⁸⁰ MEIRIEU P., *ibidem*

⁸¹ MEIRIEU P., *ibidem*

⁸² MEIRIEU P., *ibidem*

Changeons de méthode pour changer l'école

Nous arrivons bientôt au terme de ce travail, mais avant de finir, il me semble nécessaire de parler des méthodes pédagogiques qui permettent de prendre en compte les réflexions qui ont été exposées. Nous avons parlé de la nécessité de changer le fonctionnement de l'école pour s'adapter aux publics qui la fréquentent, nous avons également beaucoup parlé de l'importance de la responsabilisation des élèves dans le but de former des citoyens responsables et attachés à la démocratie. Ces réformes peuvent être possibles à condition que nous repensons une grande partie du fonctionnement de l'école. Cela passe par le choix des contenus à enseigner, l'organisation de la loi, la place de l'élève et du professeur, la prise en compte de l'action socialisante de l'enseignement et par des choix pédagogiques. Aussi, parmi la multitude de courants pédagogiques existants, nous avons choisis de parler de la *pédagogie institutionnelle*.

- Pédagogie et didactique

Avant de commencer, il est utile de rappeler ce que signifie *pédagogie* car c'est de cela qu'il est question ici. De plus, il est nécessaire de parler des liens étroits qu'entretiennent la pédagogie et la didactique, nous rappellerons donc aussi ce que signifie ce terme. Pour commencer, arrêtons nous sur leurs définitions.

"La didactique est l'étude des questions posées par l'enseignement et l'acquisition des connaissances dans les différentes disciplines. La didactique se différencie de la pédagogie par le rôle central des contenus disciplinaires et par sa dimension épistémologique (la nature des connaissances à enseigner)⁸³".

"La pédagogie désigne les méthodes et pratiques d'enseignement et d'éducation ainsi que toutes les qualités requises pour transmettre un savoir quelconque. Faire preuve de pédagogie signifie enseigner un savoir ou une expérience par des méthodes adaptées à un individu ou un groupe d'individus⁸⁴".

⁸³ Wikipédia

⁸⁴ Wikipédia

Pour simplifier, la didactique s'attache à l'étude des contenus à enseigner et la pédagogie élabore des méthodes de transmission. Le champ de ces deux disciplines est bien sûr plus vaste mais, en simplifiant de la sorte, on peut clairement voir qu'elles ne sont pas séparées, bien au contraire, elles font partie d'un plus grand ensemble: l'enseignement. En effet, enseigner demande des pré-requis dont la pédagogie et la didactique font partie. Pour enseigner, il faut des contenus, quelque chose à transmettre, des connaissances, des savoirs... et il faut trouver les moyens de les transmettre. Pédagogie et didactique sont indissociables car on ne cherche pas de méthodes de transmission sans avoir quelque chose à transmettre et, inversement, c'est parce que l'on veut transmettre quelque chose que l'on cherche les moyens d'y arriver.

- La pédagogie institutionnelle

"La pédagogie institutionnelle est une pédagogie associant dans le même dispositif les Techniques Freinet de la classe coopérative et la méthodologie institutionnaliste initialement psychiatrique. Elle transforme la classe en milieu de vie maîtrisé, organisé, par des médiations instituées collectivement, qui déstructurent la dualité traditionnelle du rapport maître-élève, et le restructurent sur généralisation des échanges dans le champ dès lors institutionnel et éducatif [...]"⁸⁵

Cette définition, pour qui connaît déjà le sujet en question, est claire et complète. Mais, pour le lecteur qui entendrait pour la première fois parler de pédagogie institutionnelle, nous allons reprendre point par point les différents aspects de cette définition et les expliquer. Commençons par dégager les différents axes qui apparaissent: les origines et influences du mouvement (Technique Freinet et méthodologie institutionnaliste initialement psychiatrique), l'intégration dans le milieu éducatif de la notion d'institution et une reconsidération du rapport maître-élève. De plus nous ajouterons un dernier axe, celui qui montre comment mettre en place cette pédagogie.

- Origines et influences

C'est dans les années 1960, période qui débouchera sur mai 68, qu'un groupe formé de psychiatres, d'enseignants et de philosophes⁸⁶, vont remettre en cause les méthodes alors utilisés dans les établissements psychiatriques. Ces méthodes isolaient complètement le malade du monde et des rapports sociaux, et utilisaient des techniques thérapeutiques très contraignantes (je pense aux

⁸⁵ PAIN J., *La pédagogie institutionnelle d'intervention*, Editions Matrice, Vigneux 1993

⁸⁶ Don, entre autre, Jean et Fernand Oury, Félix Gattari et Gilles Deleuze

électrochocs). Ils vont donc chercher, élaborer et expérimenter des techniques plus respectueuses des patients et plus efficaces. Ce sont les fruits de ces recherches qui donneront naissance à la psychothérapie institutionnelle. "La psychothérapie institutionnelle est une pratique psychiatrique qui recherche avant tout, pour le préserver, le côté humain de la relation. Impliquant le sujet dans une vie collective active et ordonnée, elle le met ainsi, bien qu'il soit malade mental, au centre de sa guérison."⁸⁷ On voit déjà clairement pourquoi cette pratique médicale a inspiré la pédagogie. En effet si l'on reprend la dernière phrase mais que nous intervertissons quelques mots voici ce que cela donne: *Impliquant l'élève dans une vie collective active et ordonnée, elle le met ainsi [...] au centre de son enseignement.* Nous comprendrons, au fil de cette réflexion, que c'est bien de cela qu'il s'agit.

A noter que ces dispositifs psychiatriques sont appliqués sur le terrain dans un certain nombre d'établissements, la clinique de la Borde à Cour Cheverny en est un exemple. Dans cette dernière, les psychiatres cherchent à faire *vivre les malades tout en les guérissant*. "Cette thérapeutique est basée sur la responsabilité, celle des malades comme celle des soignants."⁸⁸ Là encore, et on le verra par la suite, la préoccupation des médecins à responsabiliser leurs patients est transposable au milieu éducatif, de même que cette volonté de "faire vivre les malades tout en les guérissant" y fait écho. En effet, responsabiliser les élèves est une composante de la pédagogie institutionnelle, tout comme la volonté de ne pas créer un milieu scolaire coupé de la *vraie vie* dans lequel les enfants ne sont considérés que comme des élèves.

Suite à cela, il nous est impossible de parler de pédagogie institutionnelle sans parler de Freinet et de ses travaux. Nous n'allons pas rentrer dans le détail des recherches et de la vie de Freinet, rappelons seulement qu'il était un grand pédagogue français qui a beaucoup apporté à l'éducation. Il militait pour une école d'un nouveau genre. Nombre de dispositifs et principes qu'il a imaginés ont été repris par la pédagogie institutionnelle. En voici quelques-uns:

- intégrer la vie et l'intérêt de l'enfant dans l'activité scolaire,
- privilégier à la fois le manuel et l'intellectuel (le journal: imprimerie et écriture),
- utilisation de l'imprimerie: "L'imprimerie a rétabli l'unité de pensée et l'activité enfantine",
- la correspondance: la classe se centre sur autre chose qu'elle-même et s'ouvre sur le monde,
- la réalisation du Journal: la coopération devient nécessaire,

⁸⁷ M. Giffard, infirmier de secteur psychiatrique

⁸⁸ Extrait d'un résumé d'une vidéo, *La Borde ou le droit à la folie*, INA

-idée d' "embrayer sur la vie": l'enfant n'est pas différent à l'école et dans la vie. Cette différence n'existe pas, non seulement pour l'enfant mais également pour la vie du village ou de la ville où vit habituellement l'enfant,

-éviter la "scolastique" c'est à dire "tout comportement, toute réaction, tout travail spécifique au milieu scolaire, s'aligner avant d'entrer, s'asseoir et croiser les bras, faire des devoirs et des exercices dont on ne comprend ni le sens, ni l'utilité",

-le "vrai travail, c'est l'activité libre, parfois pénible, orientée vers un but connu qui se différencie du travail-corrée ou du jeu gratuit. Le "vrai travail" remet en question l'utilité des devoirs, des leçons et des exercices. L'enfant comme l'adulte aime l'effort si cet effort a pour lui un sens précis, il imagine mal et se soucie peu des buts lointains que dépeignent parfois les pédagogues.⁸⁹

- Faire institution

Pour comprendre la pédagogie institutionnelle, il est nécessaire de préciser ce que signifie institution.

L'institution ne s'impose pas à l'Homme, c'est ce dernier qui la construit. "L'institution n'est pas ce machin froid qui nous enserme dans ses règlements, mais [...] au contraire elle est à faire, encore et toujours, avec chacun et avec tous."⁹⁰ Et ceci est très important car cela nous renvoie directement aux valeurs démocratiques que nous défendons. Considérer que les institutions sont créées par les Hommes et sont au service de ces derniers, c'est rappeler que les individus ne sont pas assujettis à des règles émanant d'entités supérieures et intouchables. C'est participer à la formation du citoyen.

"A Athènes, à Rome, il y avait beaucoup d'institutions. Je crois que plus il y a d'institutions, plus le peuple est libre. Il y en a peu dans les monarchies, encore moins dans le despotisme absolu. Le despotisme se trouve dans ce pouvoir unique et ne diminue que plus il y a d'institutions [...] plus les institutions sont nombreuses, plus la liberté individuelle est garantie."⁹¹ Cette citation montre bien l'aspect émancipateur et démocratique, abordé plus haut, des institutions.

L'école est une institution, les croyances, les modes de conduites, toutes les règles que se fixe un groupe sont des institutions. Ainsi, "La simple règle qui permet d'utiliser le savon sans se quereller est déjà une institution. L'ensemble des règles qui déterminent "ce qui se fait et ce qui ne se fait pas" en tel lieu, à tel moment, ce que nous appelons "les lois de la classe", en sont une autre. Mais nous appelons aussi "institutions" ce que nous instituons: la définition des lieux, des moments, des statuts de chacun suivant son niveau de comportement, c'est à dire selon ses possibilités, les fonctions

⁸⁹ OURY F., VASQUEZ A., *Vers une pédagogie institutionnelle ?*, Edition Matrice, Paris 1998

⁹⁰ SCHEPENS E., *Enseigner la musique n°11*, Edité par CEFEDM Rhône-Alpes et CNSM de Lyon

⁹¹ OURY F., VASQUEZ A., *op. cit.*, p.213

(services, postes, responsabilités), les rôles (présidence, secrétariat), les diverses réunions (chefs d'équipe, classe de niveau, etc.), les rites qui en assurent l'efficacité, etc."⁹²

L'école, par exemple, est une institution car elle est un lieu localisé et délimité et qu'elle a une (des) fonction(s). De plus, à l'intérieur même de l'institution école on trouve une multitude d'autres institutions, comme celle qui définit les horaires auxquels il faut venir et ceux auxquels il faut partir, celle qui définit les rôles de chacun, etc. Ces institutions sont des créations collectives indispensables à la cohésion et à l'existence du groupe. Elles garantissent les échanges sociaux.

- Les relations maître-élève

Ce qui différencie le plus l'éducation institutionnelle de l'éducation classique en terme de relation maître-élève est que la suprématie du maître tend à s'effacer au profit du groupe. La configuration habituelle qui consiste à placer le maître comme seul détenteur du savoir et comme référent concernant les problèmes de comportements et d'organisations, n'a pas cours dans la pédagogie institutionnelle. Tout le monde prend part à l'élaboration des règles, à la résolution des problèmes, et l'appropriation des savoirs se fait en groupe. Aussi en pédagogie institutionnelle on parlera essentiellement de médiation.

"Médiations: ce sont tous les outils, les techniques, les institutions que nous mettons en place dans nos classes et qui tentent d'éviter que la relation maître-élève ne devienne une relation duelle, fondamentalement non-éducative. Par exemple au quoi de neuf⁹³, l'élève parle à toute la classe et non au maître seul. Ou encore, lorsqu'il utilise un fichier de travail individuel⁹⁴ pour acquérir des connaissances, l'élève évite de sans cesse solliciter le maître comme seul détenteur du savoir. Au lieu d'être pris dans une relation duelle, le maître et l'élève, grâce à ces outils, techniques, institutions, mis en place, vont se parler à propos de ceux-ci. La médiation est protectrice en ce sens qu'elle s'adresse aux rôles, aux différentes fonctions de l'élève et du maître dans la classe, et non à la personne en tant que telle."⁹⁵

Là aussi on voit la portée que peuvent avoir ces réflexions dans le présent travail. Rappelons que la fonction socialisante de l'école est un des axes majeurs de ce mémoire, aussi ces comportements

⁹² IMBERT F., *Vocabulaire pour la pédagogie institutionnelle*, Edition Matrice, Vigneux 2010, p.123 et 124

⁹³ Moment de parole libre qui se déroule en début de matinée. C'est un moment codifié, socialisé.

⁹⁴ Outils qui permettent à l'élève de travailler seul. Sans la présence permanente et nécessaire d'adulte.

⁹⁵ PAIN J. (dir.), *De la pédagogie institutionnelle à la formation des maîtres*, Editions Matrice, Vigneux 2001, p.24

d'interactions entre les individus, mis en place par la pédagogie institutionnelle, sont d'ordres sociaux. En réformant les rapports entre maîtres et élèves et par là les relations entre tous les acteurs de l'école, alors nous socialisons différemment. Si nos enfants grandissent dans un milieu dans lequel les rapports entre les individus sont basés sur l'échange, l'entraide et l'égalité, peut-être que les rapports que nous entretenons au quotidien en tant qu'adulte seront modifiés. Notre passage à l'école, qu'il soit agréable ou non, reste une expérience marquante. Nous y passons en moyenne 16 ans et ce lors des premières années de notre vie, autrement dit, lors de notre construction personnelle, intellectuelle et sociale. Ainsi on peut facilement imaginer que tous les comportements que nous avons adoptés à l'école nous suivent pour une longue période. Et ces comportements sont partagés par l'ensemble de ceux qui sont aussi passés par l'école, autant dire une grande majorité. L'hypothèse, qui a déjà été exprimée plus haut, et qu'en changeant l'école on change la société.

- Comment ?

Enfin, nous allons voir comment est mise en place, sur le terrain, la pédagogie institutionnelle. Nous avons déjà vu que cela passait par une redéfinition de l'institution et par de nouveaux rapports entre les individus au sein de la classe. Faire institution nécessite aussi de penser l'articulation du temps de l'espace et du faire. "Chaque établissement d'enseignement, chaque école renvoie bien à une gestion codifiée du temps, de l'espace, des relations entre les acteurs."⁹⁶ Voici la définition de ces différentes articulations:

"Articulation du temps: L'institution est une certaine découpe du temps. Dans la continuité du temps, l'institution découpe un temps, comme tel délimité, déterminé: pas n'importe quand, ni à n'importe quel moment, sinon, on se retrouve dans la confusion, le mélange, le chaos [...]

Articulation de l'espace, nouvelle articulation: le travail ne se fait pas n'importe où, au grès des envies des uns ou des autres. L'espace comme espace articulé, est l'autre dimension constitutive de l'institution. La découpe du temps s'articule à une découpe de l'espace. c'est à dire que l'espace, comme le temps, ne relève pas de n'importe quoi, objets de toutes les manipulations possibles, mais qu'il fait partie des repères consistants.

Articulation du faire: [...] Si le faire nécessite un temps et un espace rigoureusement déterminés, de sorte que chacun dispose de la réponse à la question quand ? et où?, il nécessite de plus des

⁹⁶ DEVELAY M., *Enseigner la musique n°8*, Edité par CEFEDM Rhône-Alpes et CNSM de Lyon

processus d'articulation de pièces et de rouages divers, sans lesquels ce faire glisserait à son tour dans le n'importe quoi, dans lequel chacun s'épuiserait à se demander ce qu'il peut bien avoir à faire? quelle est sa place dans ce travail ? etc."⁹⁷

Par exemple, dans une classe de petite section dans laquelle les enfants ne savent pas encore lire, si l'on met en place un tableau énumérant les tâches à accomplir (ranger les chaises, aller chercher la peinture...) indiquant le moment (cette semaine...) et la personne responsable, alors, en plus de répondre aux questions quand, où, quoi et qui, on stimule l'apprentissage de la lecture en lui donnant du sens. Si je ne peux pas lire le tableau alors je ne peux pas savoir si c'est à moi ou à un autre que revient la tâche que j'ai envie d'accomplir. De plus, le tableau, ayant été élaboré en groupe, fait figure de référence, ni la maîtresse (Evelyne dans l'exemple) ni d'autres enfants ne sont tenus comme responsables en cas de dispute pour savoir à qui reviendra la responsabilité de telle ou telle tâche. Cela efface les conflits et responsabilise les enfants.⁹⁸

De plus, cette prise en compte de l'articulation temps-lieu-faire, "[...] permet à chacun de se repérer et de repérer la place des autres, et, plus que tout, il soutient le passage du *un-tout* (l'enfant Narcisse, pris dans l'illusion de toute-puissance) au *un-parmi-d'autres*."⁹⁹ C'est pour cela que dans l'exemple ci-dessus la gestion des conflits est facile. Une fois l'articulation du qui-temps-lieu-faire mise en place, l'institution qu'elle représente prend le relais sur l'individu. Les élèves s'y plient car ils en ont été les concepteurs et la comprennent. Ainsi, "Dans la classe (nous préférerions pouvoir dire l'école) devenue lieu d'activité et d'échanges, savoir parler, comprendre, décider, etc., savoir lire, écrire compter deviennent des nécessités. Ce nouveau milieu favorise, outre les apprentissages scolaires, l'évolution affective et le développement intellectuel des enfants et des adultes."¹⁰⁰

Des rapports plus égalitaire, l'élaboration commune des règles pour une loi plus juste et un rapport aux savoirs stimulé, c'est pour toutes ces raisons que nous avons choisis de parler de la pédagogie institutionnelle. Elle offre un système qui prend en compte l'individu en tant que tel et non comme élève seul, elle prend donc au sérieux la formation sociale du futur citoyen. Faut-il rappeler que "toute pédagogie est toujours la mise en œuvre de valeurs, que toute pédagogie est toujours en ce sens politique"¹⁰¹ ?

⁹⁷ IMBERT F., *Médiations, institutions et loi dans la classe*, Editions ESF, Paris 1994, p.61 et 62

⁹⁸ IMBERT F., *ibidem*, p.60, 61 et 63

⁹⁹ IMBERT F., *ibidem*, p.63

¹⁰⁰ OURY F., VASQUEZ A., *Vers une pédagogie institutionnelle ?*, Edition Matrice, Paris 1998, p.245

¹⁰¹ SCHEPENS E., *Enseigner la musique n°11*, Edité par CEFEDM Rhône-Alpes et CNSM de Lyon

Conclusion

Nous avons vu, à travers l'Histoire, que l'école occupe toujours un rôle majeur dans notre société. Que ce soit à l'époque médiévale, durant laquelle l'Eglise s'efforçait de transmettre ses valeurs ou à partir de la Révolution, événement qui, petit à petit, tendra à rendre l'école plus égalitaire. L'école a toujours été perçue comme un moyen de formation du peuple. Et c'est bien cela qu'il faut retenir. Quelles que soient l'idéologie ou les valeurs véhiculées à telle ou telle époque et par telle ou telle organisation, l'important, c'est que cela montre que l'école peut permettre de rassembler les individus autour d'un même ensemble de valeurs.

Ce constat, on l'a vu, a fait émerger de nouvelles façons de concevoir l'école et l'enseignement. L'éducation populaire, étant consciente du pouvoir de la formation, va introduire l'éducation citoyenne des individus, et ce dans le but de donner de plus en plus de pouvoir au peuple. L'éducation populaire œuvre pour la démocratie et la liberté, elle est bien sûr laïque, préférant l'esprit critique à l'esprit formaté.

Malgré ces bonnes volontés, le système scolaire est encore aujourd'hui fortement inégalitaire. L'école fait de la sélection sociale et est largement montrée du doigt. Nous savons que les mutations de notre société et la massification scolaire font partie des phénomènes qui ont bouleversé l'organisation de l'école. Mais pour l'instant, aucune des grandes réformes qui ont été adoptées n'ont vraiment permis de changer cela, et les causes de l'échec scolaire sont souvent attribuées aux élèves eux-mêmes, alors que nous savons que l'école doit aussi, dans une certaine mesure, s'adapter aux élèves.

Ne pas oublier que l'école participe à la socialisation, voici le propos central de ce mémoire. L'école instruit et éduque. Nous avons développé ces deux notions, qui sont intimement liées, afin de démontrer que l'instruction seule ne suffit pas. Enseigner c'est transmettre des valeurs, il est donc très important de choisir ces valeurs car, nous l'avons vu à travers l'Histoire, l'école a un fort pouvoir de formation des esprits. A travers ces réflexions, nous défendons l'idée que changer les valeurs que transmet l'école pourrait changer la société dans sa globalité.

Et c'est bien ce que s'attachent à faire certains courants pédagogiques comme la pédagogie institutionnelle. Cette dernière s'efforce de responsabiliser les élèves en les faisant participer le plus possible à l'élaboration des règles, des lois, des méthodes d'apprentissage, etc. Dans ces

établissements, les élèves sont avant tout des enfants, considération souvent laissée de côté dans les pédagogies plus classiques.

Ce mémoire se présente comme un tronc qui tend à voir se développer une multitude de branches. L'école, et donc l'enseignement, sont les questions qui m'apparaissent comme centrales mais elles ouvrent une multitude de sous-menus dans une grande variété de domaines.

D'autres courants pédagogiques, comme la pédagogie différenciée, méritent notre attention.

Un profond développement sur les contenus serait aussi nécessaire, les savoirs portent en eux des valeurs, il est donc important de bien les choisir.

Une compréhension plus poussée des mécanismes d'appropriation des savoirs chez les individus permettrait également d'y voir plus clair et de pousser plus loin notre vision de l'enseignement. Regarder dans les autres pays comment l'école est organisée. Je pense, entre autre, à la Finlande.

Se renseigner également sur toutes les expériences d'écoles d'un autre genre, comme par exemple l'école de Summerhill.

Et bien sûr, adapter toutes ces réflexions à l'enseignement de la musique.

Ces travaux de rédaction, de recherche et de réflexion, qui ont été nécessaires à l'élaboration de ce mémoire, ont bien sûr modifié et fait évoluer les questionnements que je me pose en qualité d'enseignant de la musique. Il a été expliqué, au début du présent mémoire, pourquoi il ne serait pas question de musique particulièrement. Cela ne veut pas dire que j'occulte complètement cette donnée.

Ces recherches, m'ont conforté dans l'intuition que j'avais, que l'école, le centre de formation, le conservatoire, l'association organisant des ateliers musicaux et dispensant des cours, sont avant tout des lieux de vie communes. Venir à l'école de musique c'est, inévitablement (en tout cas il faut l'espérer), rencontrer et apprendre à connaître un nouveau groupe de personnes et prendre contact avec une ou plusieurs cultures qui peuvent être nouvelles pour l'élève. Ces considérations peuvent aider à choisir des contenus d'apprentissages car elles nous disent, entre autre, que la musique est un lien social. Savoir jouer de la musique permet de se rassembler pour jouer en groupe, la musique permet également de rencontrer de nouvelles personnes partageant la même passion: la musique est rarement synonyme d'isolement. Partant de ce constat, nous pouvons choisir quels types d'enseignements permettront à nos élèves de partager ce lien. Pour ma part, je sais qu'il n'est pas nécessaire d'être virtuose pour commencer à avoir une vie musicale, c'est une des valeurs que je transmet à mes élèves. Je sais également qu'il n'est pas obligatoire de progresser trop rapidement, j'organise donc mon enseignement dans ce sens, ce parti pris, je l'espère, permet à l'élève de garder

le contrôle sur son parcours musical. Pour moi, il est important que la musique reste ce qu'elle est, qu'elle ne devienne pas objet de convoitise et de frustration, convoitise d'une vie de star et frustration de ne pas y arriver par exemple, je fais donc attention aux références que je donne et, j'essaie de parler le plus possible de la masse imposante de musiciens qu'on ne voit pas à la télé et dans les autres médias mais qui ont une vie musicale, parfois en plus d'une vie professionnelle. Par là, je défends l'idée que le musicien est avant tout un individu sachant manipuler le son, et qui peut se servir de ses savoirs faire pour se socialiser. C'est un ensemble de valeurs qui font partie de mon enseignement.

Les relations maître-élève décrites dans la pédagogie institutionnelle font elles aussi partie des intuitions que j'avais et que je peux transposer à ma pratique d'enseignant. J'essaie d'accorder le plus possible de confiance à mes élèves pour les responsabiliser. Si on attend que l'élève ait atteint un certain niveau pour lui confier certaines tâches alors, on ne permet pas à son esprit de se développer. C'est en faisant confiance aux élèves qu'il est possible de les responsabiliser. En faisant cela j'espère passer le flambeau, j'espère que l'élève pourra se dire: "si mon professeur me fait confiance, alors moi aussi je peux faire confiance aux autres...?". Cette confiance qui est pour moi le socle du respect de l'autre est une des valeurs que j'essaie d'inclure à mon enseignement.

A la veille de ma retraite d'élève je dédie ce travail à l'école qui m'a finalement toujours attiré, au point d'y passer 25 ans de ma vie (tous enseignements confondus). M'a-t-elle rendu accro au point de toujours y retourner par peur du manque et de l'inconnu ? Je ne sais pas, en tous cas elle ne m'a pas laissé indifférent !

Aujourd'hui, le Cefedem m'a permis, à 26 ans, de rédiger un mémoire. Certes il n'est pas imposant mais pour moi il représente tout un ensemble de valeurs. Le Cefedem m'a dit, ce que tous mes professeurs de français n'auraient pas fait, "tu va faire un mémoire, tu va choisir un sujet, faire des recherches et écrire trente pages." Pour moi cela voulait dire: "nous ne doutons pas de tes capacités, fais le !" Il n'y a sûrement pas d'âge pour être changé par une école: pousser une recherche documentaire, prendre des notes et rédiger étaient pour moi des activités inédites. J'ai toujours aimé le débat et les réflexions orales mais, je ne m'étais jamais aventuré dans ces domaines et je n'aurais jamais pensé le faire. Je suis fier d'avoir fait ce travail, il m'a permis de travailler mon expression écrite et orale. Je sais désormais que le monde que je me figurais comme celui des intellectuels et des lettres ne m'est pas fermé. Il ne l'est pour personne. Il suffit de leur dire !

Bibliographie

- ACCHIARDI M., COGNET C., *L'éducation populaire, une idée politique.*, Dossier documentaire CEFEDM Rhône-Alpes 2011
- ASTOLFI J.P., *L'école pour apprendre*, ESF éditeur, Paris 1998
- BRUN T., "Education populaire: un bel avenir?", *POLITIS*, hors-série n°44, septembre 2006
- CONDORCET (DE) N., *Rapport sur l'organisation générale de l'éducation publique*, 1ère édition 1792, rééd. Editions Norp-Nop, Paris 2011
- DEVELAY M., *Le sens, l'apprentissage, l'enseignement et l'identité professionnelle de l'enseignant*, Enseigner la musique n°2, Edité par CEFEDM Rhône-Alpes et CNSM de Lyon, Décembre 1997
- DEVELAY M., *Enseigner la musique n°8*, Edité par CEFEDM Rhône-Alpes et CNSM de Lyon
- DUBET F., *Pourquoi changer l'école?*, 1ère édition 1999, rééd. Editions Textuel, Paris 2001
- FERREND-BECHMANN D., "Education populaire ou ... impopulaire?", *Pratiques et Formation*, n°49, juin 2005
- GUEHENNO J., Article, *Le Figaro*, 2 mai 1952
- GUICHARD L., MARTHOURET S., MAZOUNI K., THEVIN J., *Le mouvement de l'éducation populaire. Histoire, concepts, enjeux pour aujourd'hui*, Dossier documentaire CEFEDM Rhône-Alpes 2008
- IMBERT F., *Médiations, institutions et loi dans la classe*, Editions ESF, Paris 1994
- IMBERT F., *Vocabulaire pour la pédagogie institutionnelle*, Edition Matrice, Vigneux 2010
- LEPAGE F., De l'éducation populaire à la domestication par la "culture", *Le Monde diplomatique*, mai 2009
- LETERRIER J.-M., *Citoyens, chiche! Le livre blanc de l'éducation populaire*, Les éditions de l'atelier, Paris 2001
- LES ENFANTS DE BARBIANA, *Lettre à une maîtresse d'école*, Edition Mercure de France, 1968
- MEIRIEU P., GUIRAUD M., *L'école ou la guerre civile*, Editions Plon, 1997
- MEIRIEU P., *Le pari de l'éducabilité*, Extraits d'une intervention lors des "soirées de l'ENPJJ", Roubaix, 5 novembre 2008
- OURY F., VASQUEZ A., *Vers une pédagogie institutionnelle ?*, Edition Matrice, Paris 1998
- PAIN J. (dir.), *De la pédagogie institutionnelle à la formation des maîtres*, Editions Matrice, Vigneux 2001

PAIN J., *La pédagogie institutionnelle d'intervention*, Editions Matrice, Vigneux 1993

SCHEPENS E., *Enseigner la musique n°11*, Edité par CEFEDM Rhône-Alpes et CNSM de Lyon

TROGER V., *Une histoire de l'Education et de la formation*, Editions Sciences Humaines, Auxerre 2006

VIRICEL P., *Le Ministère de la culture et les mouvement de l'éducation populaire-Une alliance difficile?*, mémoire DESS Lyon II, promotion 98/99

L'école, à quoi ça sert ?

- Abstract: Après un résumé de l'histoire de l'école en France et une définition détaillée de l'Education Populaire, il sera question de la place de l'éducation dans l'enseignement. En effet l'école ne fait pas qu'instruire, elle transmet des valeurs. C'est en ce sens qu'elle participe à l'éducation. Enfin nous verrons que la pédagogie institutionnelle est un des courants pédagogiques qui œuvre pour la prise en compte de la formation sociale de l'individu.
- Mots-clés: Histoire de l'école en France - éducation populaire - instruire et éduquer - socialisation - éducabilité - pédagogie institutionnelle.